

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

➔ Le 18 septembre 2009 à Puy-en-Velay, le Premier ministre « charge » brutalement les collectivités territoriales françaises jugées bien trop dépensières aux yeux du gouvernement. « Comment imaginer que ce système puisse continuer ? Moi, je vous le dis, il ne continuera pas. » Si facile de rejeter sur les autres les conséquences de ses propres errances...

Après avoir annoncé la faillite de l'État au début de l'année 2008 (avec un déficit passé en un an de 58 milliards d'euros à 130 milliards), le Premier ministre a répété que les collectivités locales se devaient d'accroître leur effort pour réduire la dépense publique, déplorant que ces dernières recrutent 36000 fonctionnaires par an alors que l'État n'embauche plus.

Cette attaque est inqualifiable, lorsque l'on sait que les collectivités se doivent de présenter leur budget à l'équilibre (à la différence de l'État). Il fallait oser demander plus d'efforts alors que les collectivités ont déjà un temps d'avance dans la rationalisation des dépenses du fait des transferts permanents de compétences effectués par l'État sans compensations financières réellement équivalentes. Il fallait oser alors que les collectivités ont déjà appris (par obligation suite aux désengagements de l'État) à réduire leurs dépenses pour pouvoir, sans augmenter leurs impôts, en assumer de nouvelles.

Depuis plusieurs mois maintenant, la communication élyséenne bat son plein sur les aspects les plus anecdotiques et parfois les plus caricaturaux pour préparer le terrain à une réforme des collectivités locales qui s'avère des plus dangereuses. Les collectivités locales sont dans le collimateur du gouvernement et ça se sent. Pour ce chantier de la deuxième moitié de son quinquennat qualifié de « prioritaire », le président de la République a déjà fait savoir qu'il ne reculerait pas, coûte que coûte... Pourtant, certains, y compris de sa majorité, tirent déjà la sonnette d'alarme.

Cette réforme, qui vient en écho à deux autres : le redécoupage électoral (au profit, bien entendu, de la Droite) et la suppression de la taxe professionnelle unique, n'a que le bon sens que ce gouvernement cherche à lui donner. Car sous l'apparence d'une clarification de la gouvernance, des compétences et du financement des collectivités, c'est bien l'assujettissement et le contrôle de ces dernières qui sont recherchés. La fin annoncée de la décentralisation...

Cette réforme s'attaque une nouvelle fois aux communes, intercommunalités, départements et régions de France. Elle menace notre démocratie locale et les services publics par un véritable étouffement financier et un recul considérable de leurs libertés.

Qui peut croire que l'urgence est de détruire les services publics de proximité et de limiter l'action d'instances démocratiques les mieux à même de répondre aux attentes des citoyens. L'urgence n'est-elle pas plutôt de maintenir le lien social et de redistribuer aux hommes et aux territoires les plus en difficulté les fruits de la création de richesse collective. L'urgence ne devrait-elle pas être pour l'État d'assumer (enfin) ses propres responsabilités, celles de l'emploi, de la sécurité, de la santé, de la justice, de l'éducation...

ÉLUS L'ÉCOLOGIE « LES VERTS »

➔ **Jean-François Caron : premier des Verts de la liste de rassemblement des écologistes aux élections régionales**

Poursuivant la dynamique de rassemblement des écologistes entamée par les listes d'Europe Écologie, les écologistes construisent leur liste pour les régionales. Dans ce cadre, les militantes et militants Verts viennent de voter par correspondance pour le premier ou la première des Verts sur cette liste.

C'est Jean-François Caron qui a été désigné avec 55,9 % des suffrages exprimés, dans un scrutin qui a mobilisé 64 % des adhérents. Majdouline Sbai, militante de Roubaix, a obtenu 29 % des suffrages exprimés, les autres candidats, Sabine Schliwanski, Naceira Vincent, Rachid Saïd Hedouga, Hamza El Kostiti, Luc Bonnenfant et Mostafa Ghezal, se partageant le reste des voix.

La suite de la liste fera l'objet d'une nouvelle consultation des militants avant la fin de l'année. Parallèlement, les Verts et Europe Écologie travaillent à l'élaboration collective du projet écologiste pour le Nord-Pas-de-Calais qui sera présenté aux suffrages des habitants de notre région en mars prochain. Une série de forums régionaux de l'écologie politique, ouverts à tous, est organisée en ce sens dans six villes de la région. Le prochain sur le thème « faire avec la nature » aura lieu à Saint Omer le samedi 3 octobre.

Nous contacter : www.verts-nord-littoral.ouvaton.org/
27 rue du Maréchal Foch 59140 Dunkerque. Tél. 03 28 26 59 78.

ÉLUS COMMUNISTES

➔ **Augmentation du forfait hospitalier et sécu mise en danger**

Le déficit annoncé de la Sécurité sociale atteindra 20 milliards d'euros en 2009 et probablement 30 milliards en 2010, dont 10 milliards en 2009 pour la seule branche maladie. Ce déficit est créé de toutes pièces par des exonérations de cotisations.

La crise économique (due au système capitaliste et ses dérives) engendre une baisse considérable des recettes de la sécu. À l'origine de ces chiffres records : hausse du chômage, stagnation des salaires depuis des années, multiplication des cadeaux aux entreprises à travers les exonérations de cotisations sociales à hauteur de 30 milliards par an, exonération des heures sup dans le cadre de la loi TEPA.

Le ministère du Budget envisage grâce à ces mesures de réaliser plus de 2 milliards d'euros d'économies. Les assurés sociaux vont payer les dégâts de cette politique de droite, avec la hausse du forfait hospitalier de 25 %, c'est-à-dire de 16 à 20 euros ! Sarkozy persiste en rajoutant sur la liste des médicaments moins remboursés : l'aspirine et le paracétamol (largement prescrits contre la grippe dans le cadre de l'actuelle pandémie). Ils ne seraient plus remboursés qu'à 15 % contre 35 % actuellement. De plus, la hausse annoncée des tarifs des mutuelles et complémentaires santé, de l'ordre de 8 % par an sur les

années à venir, après les 20 % déjà enregistrés entre 2005 et 2008 !

La prise en charge des ALD (affections de longue durée) ne serait plus remboursée à 100 % par la sécu.

Si la sécu n'existait plus en France, il vous en coûterait pour vous soigner : CANCER = 10 200 euros/an, ALZHEIMER = 13 900 euros/an, UN ACCOUCHEMENT = 3 986 euros.

Le débat parlementaire qui va débiter le 15 octobre autour du prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) est une échéance incontournable : « Résistons contre les attaques envers notre système de protection sociale solidaire ! »

67 rue de l'Amiral Ronarc'h, Dunkerque - Tél. 03 28 66 33 22 -
Fax 03 28 66 33 16 - <http://dunkerque.gauchepopulaire.fr/> - particom@free.fr.

ÉLUS RADICAUX DE GAUCHE



ÉLUS MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN



Plus que jamais le débat est nécessaire à gauche. Nous vous invitons donc à venir participer aux

7^e Vendémiaires de l'association Résistance Sociale, samedi 17 octobre 2009, de 10h 15 à 18 h, maison de quartier du Méridien, rue de Cambrai, 59240 Dunkerque à Malo-les-Bains.

Sur le thème : « Comment articuler résistance sociale et alternative au capitalisme ? »

Déroulement de la journée :

10h30 : Matinée : 1^{re} table ronde : « Fermetures d'entreprises, délocalisations sauvages, atteintes au Code du travail, privatisations, radicalisation des luttes, désespérance sociale : Comment l'idéologie libérale peut-elle rester aux commandes ? »

14h30 : Après-midi : 2^e table ronde : « Foisonnement de clubs de réflexion, multiplication des collectifs, luttes unitaires, débats et combats communs : Comment créer les conditions de la résistance sociale et de l'alternative politique ? »

Intervenants de la première table ronde Gérard Filoche PS ; Didier Rossi FO-com ; Patrice Siard R&S ; Jean-Marie Alexandre MRC ; Françoise Ney collectif de défense des hôpitaux ; Patrice Bessac porte-parole du PCF ; Louardi Boughedada Les Verts. Jacques Nikonoff, fondateur et ancien président d'ATTAC, Porte-parole du M'PEP Mouvement Politique d'Éducation Populaire

Intervenants de la deuxième table ronde : Marc Dolez député PG ; Pierre Laroutouros PS ; Annick Coupé Solidaires ; Patrick Hallinger UGFF-CGT ; Claude Nicolet MRC ; Rémi Aufrère, CFDT cheminots ; Éric Corbeaux 1er Secrétaire PCF Nord, Porte-parole du PCF. Jacques Rigaudiat, Conseiller Maître à la Cours des Comptes, ancien conseiller à Matignon sur les questions sociales.

Conclusion des travaux : Marinette Bache, Présidente de Résistance Sociale.

Pour contact : www.claudenicole.fr

ÉLUS LES ALTERNATIFS



2 débats en préparation

Les Alternatifs vont organiser 2 débats les 10 novembre et 8 décembre. 2 sujets, parmi bien d'autres, sont préoccupants en ce dernier trimestre 2009. Il s'agit de la TPU et de la question du logement.

Pour la TPU

Nicolas Sarkozy, dans ses réformes en préparation, veut continuer de faire payer les collectivités territoriales, déjà asphyxiées par des transferts de charges de l'État et par la diminution de leurs dotations. Il n'épargnera pas non plus les ménages, qui seront immanquablement mis à contribution, dans une période où l'urgence devrait être à la défense de leur pouvoir d'achat. Le projet de loi de finances pour 2010 qui doit être présenté en Conseil des ministres le 30 septembre et voté d'ici la fin de l'année prévoit la suppression de la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2010. Mais 2010 constituera une année de transition, au cours de laquelle, notamment, les fonds de péréquation seront mis en place sans que l'on sache trop comment. Cette loi peut être une catastrophe pour les collectivités locales. Mais il y a déjà eu un livre sur les réformes ratées de Nicolas Sarkozy. Faisons en sorte de rajouter un chapitre à ce livre en s'opposant à cette loi.

Pour le logement

Malgré les efforts importants réalisés par la municipalité, c'est peu de dire que la situation reste préoccupante... Si vous voulez contribuer à la préparation de ces deux débats ou simplement en savoir plus sur nos positions dans ces domaines, ou pour toutes autres questions, vous pouvez nous contacter lors de nos permanences les mercredis de 17 h à 19 h et les samedis de 10h30 à 12 h au 25 rue de la Paix, ou nous écrire à cette même adresse.



Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

ÉLUS « ENSEMBLE POUR DUNKERQUE »

Grandeur ou décadence de l'urbanisme dunkerquois ?

La couverture du magazine municipal « Dunkerque magazine » de septembre 2009 a, après de longues années d'attente, révélé enfin aux Dunkerquois stupéfaits la fulgurante beauté des premiers immeubles réalisés du Grand Large : volumes époustouflants, intégration parfaite au site, originalité de leur architecture avec leurs beaux balcons - ah ! ces balcons ! - dignes d'être cités en exemple dans tous les traités d'urbanisme contemporains...

Heureux ceux qui auront la chance de pouvoir utiliser les premiers l'espace ainsi offert (si l'on peut dire) qui leur permettra de contempler les immeubles d'en face, d'à côté ou d'en dessous...

Incontestablement, tout a été conçu, discuté, calibré, évalué, expérimenté dans une ambition urbanistique au service de l'intérêt général. Certes, on trouvera bien quelques mauvais esprits (étrangers sûrement au Dunkerquois ou contre tout ce qui est pour) qui s'indigneront de la pauvreté des matériaux, de l'indigence de la conception, de l'hyper-densité des constructions...

Mais que ces mauvais esprits réactionnaires ne fassent pas oublier « l'ambitieux plan de développement durable » que tous peuvent nous envier, surtout lorsque ces premiers résultats nous laissent aussi pantois.

La mémoire courte

Dans le dernier numéro du « Dunkerque magazine », le maire de Dunkerque déclare catégoriquement que ce sont « les décisions du gouvernement Chirac » qui ont entraîné la fermeture des chantiers navals... Il oublie simplement qu'en tant que ministre du Travail, il avait autorisé, en 1984, le licenciement de 1753 salariés des chantiers ! Tout cela est repris à la page 151 du livre « Prouvoyeur, l'homme du grand Dunkerque » écrit par Jean-Claude Gabant, en vente dans toutes les bonnes librairies mais introuvable à la bibliothèque municipale de Dunkerque (pourquoi ?).

On relève notamment dans ce livre un paragraphe très intéressant où l'ancien maire de Dunkerque déclare :

« En 1984, Michel Delebarre en personne, en sa qualité de ministre du Travail, avait autorisé dans un courrier officiel le licenciement de 1753 salariés des chantiers ! Il m'a tout collé sur le dos en 1989 mais « ses » licenciements n'étaient pas faits pour promouvoir la navale ! Ce sont les socialistes qui ont fermé la Normed. Si on n'avait pas repris le pouvoir en 1986, la gauche aurait assurément fermé le chantier dunkerquois. Et bien que je sois à l'origine de la Zone d'entreprises, c'est Delebarre qui a poussé son cocorico en coupant les rubans d'inauguration ! »

Il est absurde de parler de « privatisation » de La Poste

C'est parce que l'État veut investir de l'argent public dans La Poste pour la moderniser qu'il en change le statut ! En devenant une société anonyme, La Poste pourra augmenter ses moyens ! Les 2,7 milliards d'euros d'investissements annoncés seront publics ! Les capitaux de La Poste resteront donc publics à 100 % ! Il est parfaitement absurde de parler de privatisation ! Les missions de La Poste seront garanties par la loi française et personne ne les remet en cause. Il y aura, certes, une ouverture à la concurrence comme exigée par l'Union européenne, mais La Poste continuera à exercer

complètement ses missions de service public traditionnelles.

La présence territoriale de La Poste est garantie : 17000 points de poste seront conservés dans nos villes et nos villages (bureaux de poste, agences postales communales, points de poste) ! L'Union européenne reconnaît dans ses textes le caractère fondamental des services postaux. Rappelons les engagements du gouvernement sur la base des orientations définies en décembre 2008 par le président de la République :

- augmentation du capital de La Poste ;
- approbation du changement de forme juridique de La Poste en précisant que son capital ne sera détenu que par des acteurs publics ;
- missions de service public maintenues et confortées par la loi ;
- préservation des droits et statuts de tous les postiers.

Pour mémoire enfin : en 1997, le gouvernement Jospin adoptait, au niveau européen, un texte qui actait la « libéralisation des services postaux » jugeant qu'elle était nécessaire... au secteur postal lui-même.

*Ensemble pour Dunkerque : J. Gabant, D. Thienpoent, L. Wattre, P. Le Bœuf
12, place du Palais de Justice - 59140 Dunkerque - Tél 06 08 61 85 23.*

ÉLUS « DUNKERQUE, DEMAIN, AVEC VOUS »

Le Tramway, vite !

Le Parlement va s'emparer d'ici quelques jours d'un débat important sur la réforme des collectivités territoriales. Une commission du Sénat, et une commission d'experts, dont Pierre Mauroy, et présidée par Édouard Balladur, ont déjà travaillé sur ce sujet, en dégagant de vrais consensus entre droite et gauche. De quoi s'agit-il ? Pour l'essentiel, de simplifier l'organisation territoriale de la France en structurant le pays autour de deux niveaux principaux, la commune et la région. Par exemple, pour Dunkerque, la commune pourrait recouvrir l'actuel territoire de la CUD, en faisant des anciennes communes, Dunkerque, Saint-Pol, Gravelines, des arrondissements, comme c'est le cas à Paris ou Marseille. Le Littoral Boulogne Calais Dunkerque pourrait devenir une « Métropole », une entité de destin commun. Nous sommes favorables à cette réforme, à plusieurs conditions. La première est que l'on protège l'administration et l'identité de proximité, pour que tous les habitants aient des interlocuteurs attentifs dans des mairies de quartier. La proximité est bien la cellule de base de la démocratie. La seconde condition est que la « Grande Commune » construise des projets forts. Par exemple, combien de temps un étudiant met-il pour aller chaque jour de Dunkerque à Boulogne ? 150 minutes aller-retour ! De quoi vous dégoûter d'étudier ! Nous avons besoin d'une agglomération au service de tous ses citoyens, particulièrement les plus démunis. Une grande agglomération, où l'on se déplace facilement, permet un meilleur fonctionnement des commerces, de la santé, des loisirs et des études, de l'économie et de l'emploi. Le tramway, outil et symbole de cette métamorphose, doit être envisagé et construit au plus vite, pour marquer le passage de Dunkerque et du Littoral au XXI^e siècle. Nous, MoDem, l'avons proposé depuis longtemps. Le Maire PS de Grande-Synthe est d'accord, les Verts et les Communistes aussi. Alors assez traîné, Monsieur Delebarre, maintenant on y va !

*Édith Varet, Pierre Yana, conseillers municipaux MoDem.
33 rue des Sœurs Blanches, Dunkerque, 06 10 26 26 05.*

ÉLUS « LE DÉFI DUNKERQUOIS »

1969-1989 : 20 ans déjà

1989, le mur de Berlin tombait, les Européens de l'Est se libéraient du joug communiste.

Mais à Dunkerque, M. Delebarre faisait le choix de faire partager le pouvoir aux communistes, à l'instar de F. Mitterrand qui voyait d'un mauvais œil la réunification de l'Allemagne.

Crise du logement et gâchis

Aux 4Écluses, une belle maison éclusière squattée, vandalisée, est laissée à l'abandon par le Port. La municipalité laisse faire alors qu'elle a tous les moyens légaux pour que cette habitation retrouve son usage normal : loger des habitants. Affaire à suivre.

Petite-Synthe - garages

Des maires adjoints sans pouvoir ? C'est la question qu'on peut se poser. Bientôt 6 mois que plus des trois quarts des propriétaires des garages de la rue des Violettes ont transmis par l'intermédiaire de Patrice David, délégué communal, leur pétition. La mairie de Petite-Synthe botte en touche vers la CUD. La CUD ne bouge pas. Affaire à suivre.

Bus : l'exception dunkerquoise

Dans la plupart des villes, la fréquentation des transports en commun augmente fortement. Mais à Dunkerque, le nombre de passagers diminue - tandis que la subvention de la CUD augmente.

*Le Défi Dunkerquois - 10 rue Jean Bart - 59140 Dunkerque -
<http://defidunkerquois@gmail.com>.*

ÉLUS « LUTTE OUVRIÈRE »

Non au nouveau plan contre la Sécurité sociale !

Le gouvernement nous annonce que ce sont encore les assurés qui devraient payer le déficit de la Sécurité sociale. Par l'augmentation du forfait (c'est bien le mot) hospitalier, par la diminution du taux de remboursement des médicaments qui entraîneront une nouvelle aggravation des conditions de soins de la population. Le déficit est pourtant dû à la baisse des rentrées provoquée par les licenciements en rafale, le blocage des salaires et les exonérations massives de cotisations dont les gouvernements ont fait cadeau aux entreprises depuis de nombreuses années.

C'est pourquoi il faut imposer l'interdiction des licenciements, l'augmentation des salaires, la suppression de toutes les subventions au patronat qui ruinent le budget de l'État et de la Sécurité sociale.

En 1967, de Gaulle avait mis en œuvre des mesures pour augmenter la part des salariés dans le coût de la Sécurité sociale. La grande grève de 1968 l'a obligé à revenir dessus... et elle a aussi permis d'augmenter le SMIC de 33 %.

Pour contacter Jacques Volant : 06 13 56 19 78.

Permanences des adjoints

sur rendez-vous

◆ Hôtel de ville

- Alain Vanwaefelghem (Premier adjoint, finances) : 03 28 26 27 77.
- Gracienne Damman (Relations internationales) : 03 28 26 26 03.
- François Liber (Santé, prévention) : 03 28 26 26 05.
- Joëlle Crockey (Éducation, petite enfance) : 03 28 26 27 61.
- Marianne Nouveau (Culture, lecture publique) : 03 28 26 26 46.
- Vincent Leignel (Urbanisme) : 03 28 26 26 18.
- Marie-Noëlle Loger (Animation, Fêtes) : 03 28 26 27 21.
- Patrice Vergriete (Sports) : 03 28 26 25 19.
- Zoë Carré (Promotion de l'égalité et des Droits de l'Homme, lutte contre les discriminations) : 03 28 26 25 99.
- Claude Nicolet (Aide au développement) : 03 28 26 27 77.
- Anne-Marie Dubreucq (Qualité du Service public, observatoire du pouvoir d'achat) : 03 28 26 27 77.
- Daniel Lemang (Démocratie locale, débat de société, rapporteur du budget) : 03 28 62 70 28.

◆ Maison de l'Armateur

- 03 28 26 26 20 ou 03 28 26 26 22 ou 03 28 26 26 84.
- Marcel Lefèvre (Écologie urbaine, voirie et éclairage public).
- Wulfran Despicht (Logement, habitat, hygiène et salubrité, soutien aux associations à caractère social et humanitaire) : 03 28 26 25 89.
- Salim Draï (Nouvelles technologies de l'information et de la communication).
- Marie Fabre (Insertion).
- Philippe Waghemacker (Citoyenneté, affaires militaires, anciens combattants, sécurité publique).
- Jacques Willem (Marchés publics)
- Jeanne Becquet (État civil, commissions de sécurité et d'accessibilité).
- Claudine Ducellier (Déplacements urbains).
- Jo Dairin (Affaires économiques et portuaires, professions libérales, artisanat et commerce).
- Karima Mahroug (Cultures urbaines).
- Bernard Dormaël (Jeunesse et vie étudiante, enseignement supérieur).
- Louardi Boughedada (Politique de la ville et rénovation urbaine).

◆ CCAS

- Fabrice Baert (Animation des personnes âgées) : 03 28 58 93 87.